



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 12384

Numéro SIREN : 820 498 368

Nom ou dénomination : Foncière AG Real Estate

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2017 sous le numéro de dépôt 11158



1701117301

DATE DEPOT :	2017-02-01
NUMERO DE DEPOT :	2017R011158
N° GESTION :	2016B12384
N° SIREN :	820498368
DENOMINATION :	Foncière AG Real Estate
ADRESSE :	69 Boulevard Malesherbes 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2016/12/14
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	DX

DB 16-12.16

FONCIERE AG REAL ESTATE

Société par actions simplifiée au capital de 8.501.000 €

Siège social : 69 boulevard Malesherbes

75008 PARIS

820 498 368 RCS PARIS

(la « Société »)

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

01 FEV. 2017

Sous le N° :

163 12384

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,
Le quatorze décembre, à quatorze heures,
à 1000 Bruxelles, Boulevard Emile Jacqmain 53,

La société AG Insurance, société anonyme de droit belge ayant son siège social situé à 1000 Bruxelles, Boulevard Emile Jacqmain 53, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0404.494.849, représentée par Messieurs Pierre Devondel et Stephan Slachmuylders, mandataires spéciaux, dûment habilités aux fins des présentes,

Associé unique de la Société (l'« Associé Unique »), propriétaire de la totalité des 8.501.000 actions de 1 € de valeur nominale chacune émises par la Société,

Après avoir constaté que le représentant de la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Constatation de la démission de Monsieur Alain De Coster en qualité de Directeur Général Délégué Belgique ;*
- *Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué Belgique ;*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président :

- prend acte de la démission de Monsieur Alain De Coster en sa qualité de Directeur Général Délégué Belgique en date du 29 août 2016 ; et
- lui donne quitus entier et définitif pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au 29 août 2016 inclus.

1

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de nommer :

Monsieur Philippe Monserez, né le 27 mai 1959 à Kuurne (Belgique), de nationalité belge, demeurant à 8300 Knokke-Heist, Zeedijk 697/13,

en qualité de Directeur Général Délégué Belgique (tel que ces termes sont définis dans les statuts de la Société à l'article 15.2), pour une durée indéterminée, avec effet immédiat.

Monsieur Philippe Monserez remercie l'Associé Unique de la confiance témoignée, accepte les fonctions de Directeur Général Délégué Belgique et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice desdites fonctions.

Il reconnaît également avoir pris connaissance desdits statuts dont une copie lui a été remise, et particulièrement des dispositions des articles 14 et 15 relatifs à la gouvernance, dont il s'engage à respecter les termes.

TROISIEME DECISION

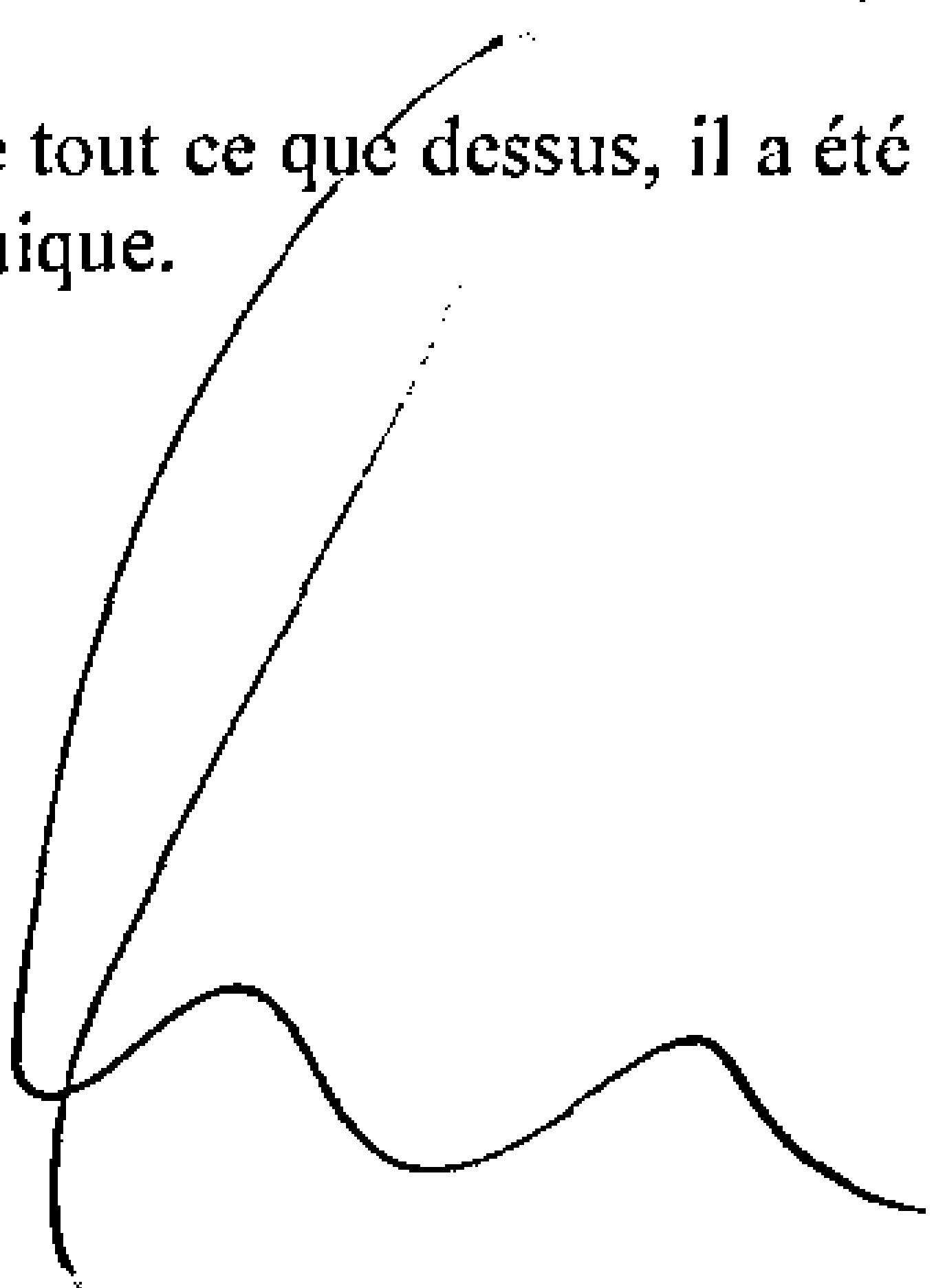
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

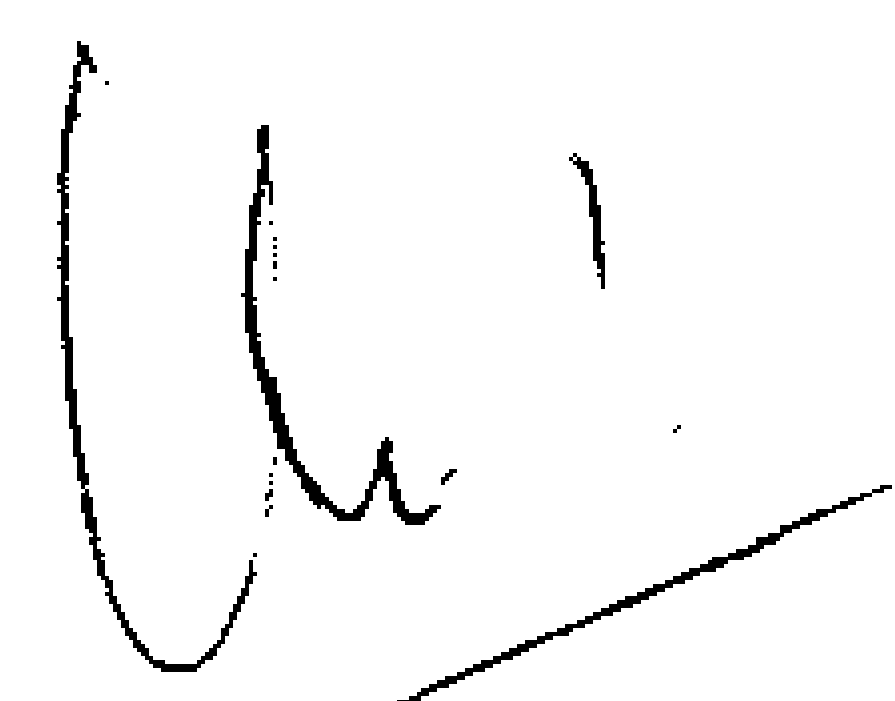
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'Associé Unique.

L'Associé Unique

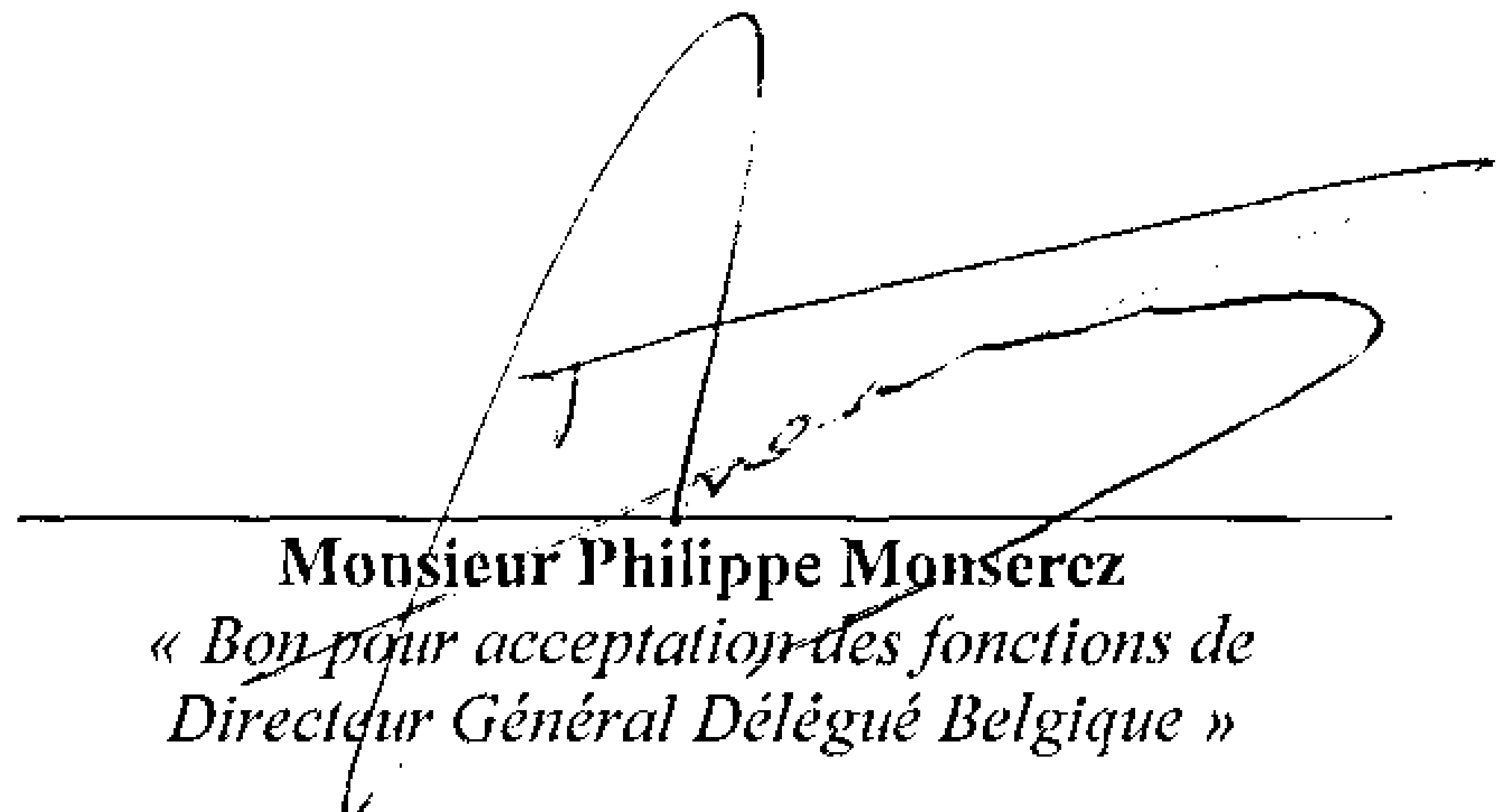
AG Insurance SA
Représentée par



Monsieur Stephan Slachmuylders
Mandataire spécial



Monsieur Pierre Devondel
Mandataire spécial



Monsieur Philippe Monserez
« Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général Délégué Belgique »